



Conseil municipal | Séance du 22 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2021-04-22-3 | Finances communales - Décision modificative n°3-2021 - Budget principal de la ville
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 32

Date de convocation : 16 avril 2021

L'An deux mille vingt et un, le 22 avril, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quéruef, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Sarah Tessier donne pouvoir à Monsieur Brahim Charafi.

Etaient excusés :

Monsieur Jocelyn Chéron.

Secrétaire de séance :

Monsieur Romain Legrand

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-10 du Conseil municipal adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-03 du Conseil municipal adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-17 du Conseil municipal adoptant la décision modificative n°2 du budget principal de la ville pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				1 475,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DASFVA	▪ Autres services extérieurs	6288	011	19 500,00 €
	▪ Transport collectif	6247	011	3 000,00 €
	▪ Autres matières et fournitures	6068	011	2 000,00 €
DASE	▪ Fournitures scolaires	6067	011	-1 000,00 €
	▪ Médecine du travail, pharmacie	6475	012	1 000,00 €
DDS	▪ Subvention association	6574	65	17 000,00 €
	▪ Chantier Citoyen	658822	65	10 000,00 €
	▪ Autres matières et fournitures	6068	011	1 000,00 €
	▪ Autres services extérieurs	6288	011	5 000,00 €
DST	▪ Fournitures voirie propreté	60633	011	18 897,47 €
	▪ Fournitures bâtiments administratifs	6068	011	-4 464,25 €
DFCP	▪ Enveloppe provision finances		011	-125 449,68 €
	▪ Dotations aux amortissements	6811	042	54 991,46 €

RECETTES				1 475,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	▪ Amortissement subvention d'équipement	777	042	1 475,00 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES				54 991,46 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	▪ Dotations aux amortissements		040	54 991,46 €

DEPENSES				54 991,46 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
JEUNESSE	▪ Concessions et droit similaires	2051	20	3 100,00 €
	▪ Mobilier /Matériel	2184	21	3 000,00 €
DBM	▪ Concessions et droit similaires	2051	20	1 000,00 €
	▪ Autres immobilisations corporelles	2188	21	3 000,00 €
DDT	▪ Acquisition foncière GUERIN	2115	21	145 000,00 €
	▪ Travaux sur réserves foncières	2128	21	-95 000,00 €
DPLA	▪ Acquisition mobilier / matériel	2188	21	8 600,00 €
DST	▪ Autres immobilisations corporelles	2188	21	2 000,00 €
	▪ Rénovation bloc central Maternelle Langevin	2313	23	100 000,00 €
	▪ Vidéo Surveillance	21538	21	40 000,00 €
	▪ Travaux jeux et aménagement cours Wallon	2313	23	100 000,00 €
	▪ Construction office et 3 salles classes Pergaud-travaux	2313	23	150 000,00 €
	▪ Construction office et 3 salles classes Pergaud-avances	238	23	50 000,00 €
	▪ Conformité rideaux dans les groupes scolaires	2188	21	10 000,00 €
	▪ Travaux de sécurité dans les groupes scolaires	2135	21	30 000,00 €
	▪ Travaux de sécurité des équipements sportifs	2135	21	38 000,00 €
	▪ Plans de géomètres	2031	20	10 000,00 €
	▪ Equipements techniques	2158	21	4 464,25 €
DDS	▪ Acquisition de vélo	2188	21	4 000,00 €
DUNSI	▪ Matériel de bureau / matériel informatique	2183	21	33 950,00 €
	▪ concession et droit similaire	2051	20	13 000,00 €
DFCP	▪ Enveloppes provisions Finances		23	-205 052,05 €
			21	-195 545,74 €
			20	-200 000,00 €
	▪ Amortissement subvention d'équipement	13916	040	1 475,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 23/04/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210422-lmc121291-DE-1-1

Affiché ou notifié le 26 avril 2021